Rapport d'activité au titre du programme "Chaires partagées" de l'Université de Nantes

Je tiens surtout à dire, avant toute chose, que j'ai été pleinement satisfait de mon séjour à Nantes aussi bien au plan humain qu'en ce qui concerne mes propres activités de recherche. Le programme des chaires partagées est une très bonne initiative et j'espère qu'une coopération véritable pourra un jour être instituée, dans les deux sens, entre la MSH, l'Université de Nantes et celle de Douala. J'espère aussi pouvoir revenir dans le même cadre ou dans un autre car les deux mois passés à Nantes m'ont permis de réaliser en peu de temps, des travaux de qualité appréciable et surtout d'acquérir une documentation (CD Rom) très utile pour mes recherches personnelles mais aussi pour mes collègues et étudiants de Douala.

Mon rapport de mission s'articulera autour de deux principaux points à savoir l'accueil et les activités de recherche effectuées à Nantes.

I/ L'ACCUEIL À NANTES ET LES MOYENS OCTROYÉS

Prévue pour une durée de deux mois, la mission s'est déroulée du 14 Avril au 14 Juin 2002. l'accueil à Nantes a été d'une qualité très appréciable, aussi bien en ce qui concerne les relations humaines à la MSH et à l'Université (Faculté des Sciences Economiques et Faculté de Droit), que les moyens mis à notre disposition.

La mission a été l'occasion de faire la connaissance et de nouer de bonnes relations avec de nombreux enseignants et chercheurs nantais, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives de recherches et de travail en équipe.

S'agissant des moyens de travail, l'installation à la MSH (bureau 508) pendant toute la durée de la mission a offert un cadre de travail idoine (Micro - ordi - internet.) La Faculté des Sciences Economiques a également facilité les recherches dans la bibliothèque centrale à travers l'obtention d'une carte donnant accès à l'espace-chercheurs et un crédit de 500 photocopies.

Enfin, la subvention allouée par la MSH d'un montant de 10.500 francs environ a permis l'acquisition de deux CD Rom (Recueil Dalloz et Revues trimestrielle de Droit civil) soit dix années de chacune des publications, ainsi que l'acquisition de quelques ouvrages.

Il faut aussi souligner que deux mois de salaires m'ont été alloués en qualité de professeur invité dont un sur le budget central de l'Université de Nantes et l'autre sur le budget de la Faculté des Sciences Economiques.

Je puis donc exprimer ici ma totale satisfaction à propos des conditions humaines et matérielles dans lesquelles mon séjour à Nantes s'est déroulé.

II/ LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Les deux mois passés à Nantes ont été très fructueux au vu des résultats obtenus en matière de recherche personnelle et travail d'équipe.

A titre personnel, il faut d'abord signaler la présentation d'une conférence donnée à la MSH le 16 Mai 2002 de 14h à 17h sur le thème « *La Réforme du Droit des Affaires en Afrique et la Mondialisation* » (v. texte disponible sur le site http://www.msh-alpes.prd.fr/guepin/afrique/).

Les discussions et observations qui ont suivi l'exposé ont permis d'envisager sa publication sous forme d'article. Celui-ci a effectivement été déposé au début du mois de Juin à la Revue critique de Droit comparé avec la mention apparente « tiré de la conférence donnée à la MSH Ange-Guèpin le 16 Mai 2002 ».

Deux autres articles ont été achevés au cours du séjour nantais. Le premier sur « La réforme du Droit des sociétés commerciales de l'OHADA » vient d'être publié par la Revue des sociétés (Dalloz) au n° 2 de cette année. Le second sur « Le contrôle de la gestion des filiales par la société mère dans le droit uniforme des sociétés de l'OHADA » est une contribution aux Mélanges Yves GUYON, qui paraîtront à la fin de l'année.

En collaboration avec des collègues de l'Université de Nantes, j'ai également participé à l'animation d'un séminaire organisé à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, le Jeudi 6 Juin 2002, sur le thème « *Regards croisés sur les groupes de sociétés* ». Ma contribution a porté sur le contrôle de la gestion dans les groupes de sociétés. Ont également participé, Messieurs Xavier BOUCOBZA (l'internationalisation des groupes de sociétés), Pierre-Yves TOUGERON (Aspects Financiers des groupes de sociétés), Martin NDENDE (le contentieux des groupes de sociétés dans le secteur maritime) et Patrice GUILLOTREAU (les transformations d'un groupe industriel français : le cas Schneider). La présidence des travaux était assuré par Monsieur Yannick LEMARCHAND, Directeur de l'Ecole Doctorale.

A Douala le 05 Septembre 2002